
Vue d'ensemble

Revenus

Avertissement

Sauf mention contraire, les données « France » concernent la France métropolitaine et les départements d'outre-mer hors Mayotte.

Sur les sites Internet de l'Insee (www.insee.fr) et d'Eurostat (<http://epp.eurostat.ec.europa.eu>) pour les données internationales, les chiffres essentiels sont actualisés régulièrement.

Les comparaisons internationales contenues dans cet ouvrage s'appuient sur des données harmonisées publiées par Eurostat, qui peuvent différer des données nationales diffusées par les instituts nationaux de statistique.

Au premier trimestre 2013, le questionnaire de l'enquête Emploi a été rénové. Certaines reformulations du nouveau questionnaire ont modifié la teneur des réponses d'une petite proportion de la population enquêtée. Ceci a eu un impact sur la mesure en niveau des principaux indicateurs sur le marché du travail. L'Insee a publié les principales séries réropolées dans l'*Informations Rapides* de mars 2014 relative aux résultats de l'enquête Emploi au quatrième trimestre 2013. Dans cet ouvrage, les séries portant sur l'activité, l'emploi et le chômage au sens du Bureau international du travail ont été réropolées, ce qui permet des comparaisons avec les années antérieures.

Signes conventionnels utilisés

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
<i>e</i>	Estimation
<i>p</i>	Résultat provisoire
<i>r</i>	Résultat révisé par rapport à l'édition précédente
n.s.	Résultat non significatif
€	Euro
M	Million
Md	Milliard
Réf.	Référence

Le logo @ indique que les données du tableau ou graphique sont mises à jour sur le site www.insee.fr

Des revenus élevés et en plus forte hausse dans les couronnes des grandes aires urbaines

Jean-Michel Floch*

Avec la crise économique, les revenus des ménages ont ralenti, en particulier ceux des ménages les plus modestes. Cette évolution globale recouvre des traductions locales contrastées, selon la proximité avec un pôle d'emploi, le degré d'urbanisation, ou encore la présence de quartiers aisés ou défavorisés. De manière générale, la géographie des revenus est très liée à l'influence des villes : en 2007 comme en 2011, les revenus restent globalement supérieurs dans les grandes aires urbaines, malgré une évolution sur la période récente moins favorable. Au sein des grandes aires urbaines, mais aussi des petites et moyennes aires, les revenus sont généralement plus élevés dans la périphérie, appelée « couronne », que dans le « pôle » lui-même, aux exceptions notables des agglomérations de Lyon et Paris. Si l'on zoome, au sein même des grands pôles urbains, les revenus sont plus élevés en banlieue qu'en ville-centre. C'est dans les villes-centre que les contrastes sociaux sont les plus forts et ils s'accroissent entre 2007 et 2011.

Les disparités au sein des aires urbaines se renforcent : dans la quasi-totalité des grandes aires, l'accroissement des revenus est moins fort dans le pôle que dans sa couronne. Nombre de grands pôles urbains ressortent avec un niveau de revenu et une évolution inférieurs à ce qui est observé pour l'ensemble de la France métropolitaine. C'est aussi particulièrement marqué pour les pôles petits et moyens, notamment sur le pourtour du Bassin parisien.

À l'écart des villes, les revenus sont souvent plus faibles mais ils ont évolué plus favorablement et les inégalités de revenus sont moins prononcées.

La crise économique s'est traduite par une faible évolution du **revenu**¹ des ménages. Entre 2007 et 2011, le revenu **médian** (*encadré 1*) est passé de 17 500 € à 19 200 € en France métropolitaine (*figure 1*) ; soit une évolution en euros constants presque deux fois plus faible que celle observée sur les 5 années précédentes : + 3,0 % entre 2007 et 2011 après + 5,8 % entre 2003 et 2007. La crise a surtout mis un terme à la forte hausse des revenus des ménages les moins aisés. Entre 2007 et 2011, le seuil de revenu des 10 % de personnes les moins aisées (1^{er} **décile**, *encadré 1*) a diminué en euros constants (- 1,3 %) alors qu'il avait fortement progressé entre 2003 et 2007 (+ 7,3 %). Les écarts entre ménages aisés et modestes, qui tendaient à se réduire [Aerts et Chirazi, 2010], se sont creusés à nouveau entre 2007 et 2011.

Cette évolution globale a des traductions locales très contrastées. De nombreux travaux récents [Todd et Le Bras, 2013 ; Guilluy, 2010] ont été consacrés aux inégalités territoriales. Dans son ouvrage, le géographe Guilluy insiste notamment sur la fracture entre les espaces « métropolitains » et le reste de la France, qualifié de « périphérique ». Cette « France périphérique », dans laquelle résident selon lui les nouvelles classes populaires, se situe à l'écart des métropoles dans les territoires ruraux, les petites villes moyennes et une partie du périurbain.

* Jean-Michel Floch, Insee.

1. Dans cette étude, le « revenu » se rapporte toujours au revenu fiscal déclaré par unité de consommation, voir *encadré 1*. Contrairement au revenu disponible qui sert usuellement pour mesurer le niveau de vie, le revenu fiscal ne tient compte ni de l'impôt sur le revenu, ni des prestations sociales.

1. Population des ménages et distribution du revenu par unité de consommation dans les territoires

	Répart. de la pop. en 2011 (en %)	Revenu par unité de consommation						Rapport interdécile (D9/D1)	
		1 ^{er} décile (D1)		Médiane		Dernier décile (D9)		2007	2011
		2011 (en €)	Évolution 2007-2011 ² (en %)	2011 (en €)	Évolution 2007-2012 ² (en %)	2011 (en €)	Évolution 2007-2011 ² (en %)		
Grandes aires urbaines (230 aires)	77,4	6 800	-2,1	19 800	2,6	40 700	2,6	5,8	6,0
Grands pôles urbains	58,0	5 900	-4,4	19 500	2,2	41 900	2,5	6,6	7,1
Villes-centre	23,2	4 400	-9,2	18 200	1,6	42 000	2,7	8,5	9,5
Banlieues	34,7	7 100	-2,1	20 300	2,2	41 900	2,5	5,7	5,9
Couronnes des grands pôles urbains	19,4	9 700	3,8	20 500	3,8	37 500	2,9	3,9	3,8
Moyennes aires (126 aires)	3,4	6 800	-3,1	17 800	2,6	33 500	1,9	4,7	4,9
Moyens pôles	2,8	6 300	-4,9	17 600	2,2	33 700	1,8	5,0	5,3
Couronnes des moyens pôles	0,6	9 100	4,4	18 500	4,0	32 600	2,5	3,6	3,6
Petites aires (415 aires)	3,9	6 700	-2,7	17 400	2,8	32 500	2,3	4,7	4,8
Petits pôles	3,7	6 600	-3,4	17 300	2,6	32 500	2,2	4,7	4,9
Couronnes des petits pôles	0,3	8 600	5,7	18 200	4,6	32 500	3,3	3,9	3,8
Communes multipolarisées des grandes aires urbaines	5,3	8 300	2,9	18 600	4,0	33 700	3,2	4,1	4,1
Autres communes multipolarisées¹	5,4	8 000	3,8	17 600	4,3	32 000	3,1	4,0	3,9
Communes isolées hors influence des pôles	4,6	7 000	3,9	16 800	4,8	32 200	4,5	4,6	4,6
France métropolitaine	100,0	6 900	-1,3	19 200	3,0	39 000	2,7	5,1	5,7

1. Ce sont des communes attirées par au moins deux aires hors des grandes aires urbaines.

2. En euros constants.

Champ : France métropolitaine.

Lecture : en 2011, dans les grands pôles urbains, les 10 % de ménages les plus modestes gagnent moins de 5 900 euros par unité de consommation (D1).

À l'opposé, les 10 % de ménages les plus aisés gagnent plus de 41 900 euros par unité de consommation (D9), soit 7,1 fois plus (rapport interdécile, D9/D1). Dans

les grands pôles urbains, le revenu médian atteint 19 500 euros par unité de consommation, soit une augmentation de 2,2 % en euros constants entre 2007 et 2011.

Sources : Insee ; DGFIP, Revenus fiscaux localisés des ménages 2007 et 2011.

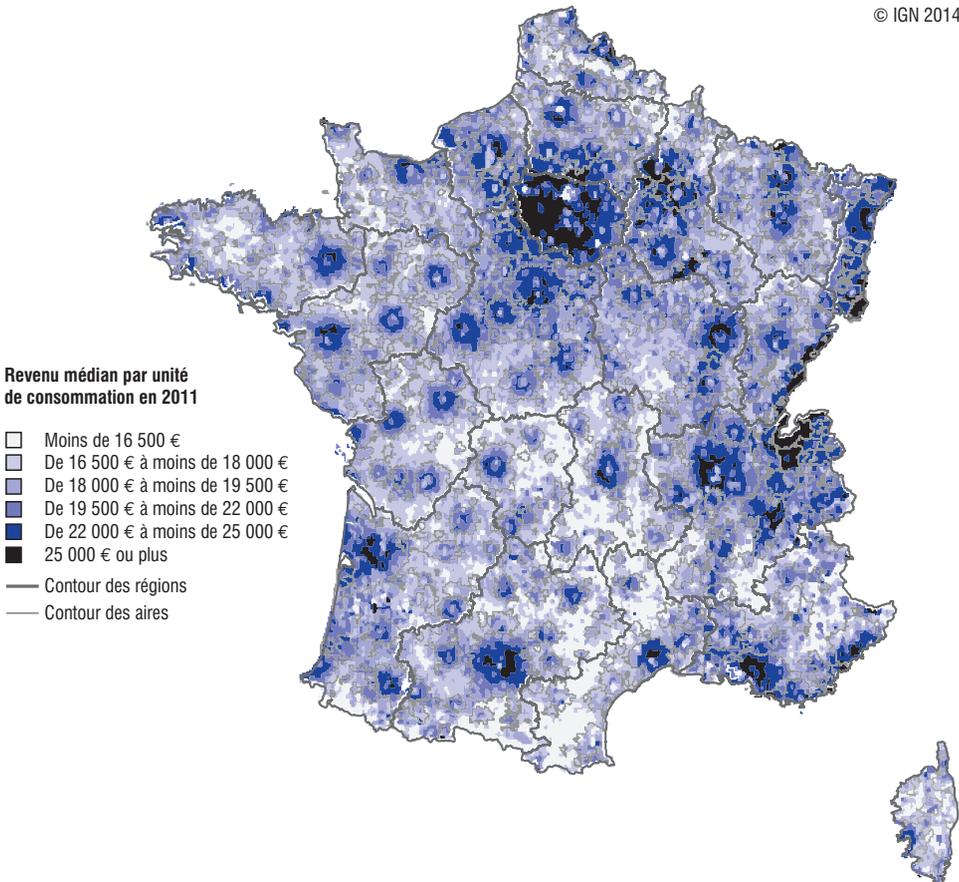
Le zonage en aires urbaines défini par l'Insee en 2010 (*encadré 2*) fournit un découpage territorial homogène reflétant la plus ou moins grande influence de la ville sur les territoires, au travers de la polarisation de l'emploi et des déplacements entre domicile et lieu de travail [Brutel et Levy, 2011]. Ce découpage est ici mobilisé pour analyser les différences de revenu selon les territoires et leur évolution entre 2007 et 2011.

Les revenus restent plus élevés dans les grandes aires urbaines malgré une évolution peu favorable

Environ 40 % des communes de France métropolitaine appartiennent à l'une des 230 grandes **aires urbaines** (*encadré 2*). Elles concentrent à elles seules près de 80 % de la population et 82 % des emplois. La géographie des revenus fait clairement apparaître des niveaux plus élevés dans ces territoires urbains, en particulier dans l'aire urbaine de Paris, dans quelques aires centrées autour de grandes capitales régionales, ainsi que le long de la frontière franco-suisse (*figure 2*). Les revenus sont *a contrario* plus faibles en dehors des aires urbaines, avec des zones étendues dans l'Ouest ou le Massif central. Globalement, en 2011, le revenu médian est de 19 800 € dans les grandes aires urbaines, soit 2 000 à 3 000 € de plus en moyenne que dans les aires moyennes et petites et dans les zones qui échappent à l'influence des villes (*figure 1*).

2. Revenu médian par unité de consommation en 2011

© IGN 2014



Champ : France métropolitaine.

Sources : Insee ; DGFiP, Revenus fiscaux localisés des ménages 2011.

Ce constat n'est pas nouveau : la géographie des revenus est assez stable. Néanmoins, entre 2002 et 2007, un rééquilibrage entre territoires s'opérait avec des évolutions de revenus plus favorables dans les zones où les revenus étaient le moins élevés [Aerts et Chirazi, 2010]. Entre 2007 et 2011, ce rééquilibrage se poursuit et l'évolution reste plus favorable dans les communes à l'écart des villes : en euros constants, le revenu médian augmente ainsi de 4,8 % dans les communes isolées et de 4,3 % dans les communes multipolarisées des petites et moyennes aires, qui représentent ensemble environ 40 % des communes et 10 % de la population de France métropolitaine. En revanche, les revenus augmentent un peu moins vite que la moyenne métropolitaine dans les 126 aires moyennes (environ 3 % des communes et 3 % de la population de France métropolitaine) et dans les 415 petites aires (4 % des communes et 4 % de la population).

Ce constat très global mérite d'être affiné car au sein des grands ensembles – grandes aires urbaines, petites et moyennes aires – existent de fortes disparités de revenu, en niveau et en évolution, entre les **pôles** et leurs **couronnes** (encadré 2).

Revenus fiscaux localisés et définitions

Les revenus fiscaux localisés

La source Revenus fiscaux localisés des ménages (RFL) est le résultat du rapprochement des fichiers de la taxe d'habitation et des déclarations de revenus. Leur appariement permet de reconstituer des ménages fiscaux et de calculer des revenus avant abattements, impôts et prestations sociales par unité de consommation (voir *Définitions*). Les résultats sont disponibles sur l'espace « Statistiques locales » du site Internet de l'Insee : www.statistiques-locales.insee.fr.

Les RFL couvrent la totalité de la population et sont localisés à la commune ainsi qu'à la parcelle cadastrale. Cela permet de calculer les indicateurs classiques d'analyse des revenus (médiane, déciles, indicateurs de concentration) à tous les niveaux géographiques habituels (communes, régions, zonages d'étude) mais aussi sur des carroyages faisant abstraction des limites administratives. On peut ainsi produire des cartes lissées sur des mailles carroyées très fines permettant à la fois de représenter de façon simplifiée les grandes tendances territoriales et de faire apparaître des effets très localisés. La carte de la *figure 2* utilise des carreaux de 1 km de côté, tandis que les cartes de l'*encadré 3* s'appuient sur des carreaux de 200 m de côté.

La source Revenus fiscaux localisés se distingue de l'enquête Revenus fiscaux et sociaux qui, par appariement de l'enquête Emploi avec les données fiscales et sociales, fournit des indicateurs nationaux sur le revenu disponible (après impôts et

prestations) et permet des analyses sur les inégalités monétaires et la pauvreté.

Définitions

Dans cette étude, le terme de **revenu** désigne le revenu fiscal déclaré par unité de consommation. Le revenu fiscal déclaré est la somme des ressources déclarées au fisc, avant abattement : il comprend les traitements et les salaires, les indemnités de chômage, les bénéfiques, les retraites, les pensions, les revenus du patrimoine imposables.

Les **unités de consommation** (UC) d'un ménage fiscal permettent de tenir compte des économies d'échelle résultant de la vie en groupe. Elles sont évaluées comme suit : le premier adulte compte pour 1 UC, les autres personnes de 14 ans ou plus pour 0,5 UC chacune, et les enfants de moins de 14 ans pour 0,3 UC chacun. Le ménage fiscal regroupe les foyers fiscaux répertoriés dans le même logement. Les étudiants qui déclarent leurs revenus avec leurs parents sont comptés dans le ménage des parents même s'ils occupent un logement indépendant. Les contribuables vivant en collectivité et les sans-abri sont exclus de la source.

Les **déciles** sont les valeurs qui partagent la population en dix parties de même effectif lorsque l'on trie celle-ci par revenu croissant : le **1^{er} décile** du revenu par UC correspond au revenu plafond des 10 % de personnes appartenant aux ménages les moins aisés. Le **9^e décile** correspond au revenu plancher des 10 % les plus aisés. La **médiane** du revenu par UC est la valeur qui sépare la population en deux groupes d'effectifs égaux.

Les couronnes plus riches que les pôles dans les grandes, moyennes et petites aires

Au sein des aires – grandes, moyennes ou petites – on distingue le pôle de sa couronne. Le pôle regroupe les communes qui concentrent l'emploi et la couronne est constituée des communes (hors du pôle) où résident des personnes qui travaillent dans le pôle. Dans les aires grandes, moyennes et petites, le revenu médian des couronnes est en moyenne supérieur d'environ 900 € à celui des pôles en 2011 (*figure 1*). Ces écarts sont très visibles sur la carte des revenus : les différentes aires présentent en effet fréquemment une zone centrale où les revenus sont plus faibles, entourée d'un halo de revenus plus élevés (*figure 2*).

Entre 2007 et 2011, les écarts se sont globalement creusés entre couronnes et pôles. De fait, en 2007, les revenus étaient déjà plus élevés dans les couronnes et leur progression y a été plus rapide que dans les pôles sur la période.

Ce même phénomène d'un revenu plus élevé dans la périphérie qu'au centre s'observe au sein des pôles entre les **villes-centre** et la **banlieue**. Les villes-centre correspondent aux communes les plus peuplées d'un pôle urbain, les autres communes constituant la banlieue. Dans l'ensemble, le revenu médian est de 18 200 € dans les villes-centre, contre 20 300 € dans les banlieues des pôles urbains.

Ce qui s'observe au niveau global se vérifie aussi au niveau local : dans plus de 90 % des grandes aires urbaines, les revenus médians sont plus faibles dans la ville-centre que dans la

Découper le territoire pour décrire l'influence des villes

Le zonage en aires urbaines de 2010 s'appuie sur les définitions suivantes.

Un **pôle** est une unité urbaine d'au moins 1 500 emplois. Une unité urbaine est une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu rassemblant au moins 2 000 habitants.

La **couronne** d'un pôle correspond aux communes dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci selon un processus itératif. Les couronnes périurbaines désignent les couronnes des grands pôles urbains.

Une **aire** est composée d'un pôle et le plus souvent de sa couronne. On distingue les **grandes aires urbaines**, basées sur des pôles d'au moins 10 000 emplois, les **moyennes aires**, basées sur des pôles de 5 000 à moins de 10 000 emplois et les **petites aires** basées sur des pôles de 1 500 à moins de 5 000 emplois.

Les **communes multipolarisées** sont les communes dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans plusieurs aires, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles. Quand ce seuil de 40 % est atteint avec des grandes aires urbaines, on parle de **communes multipolarisées des grandes aires urbaines**.

Les **communes isolées**, hors influence des pôles, sont les communes n'appartenant pas à une aire et non multipolarisées.

Lorsqu'un pôle est constitué de plusieurs communes, les communes qui la composent sont soit **ville-centre**, soit **banlieue**. Si une commune représente plus de 50 % de la population du pôle, elle est seule ville-centre. Sinon, toutes les communes qui ont une population supérieure à 50 % de celle de la commune la plus peuplée, ainsi que cette dernière, sont villes-centre. Les communes urbaines qui ne sont pas villes-centre constituent la banlieue du pôle.

Le zonage en aires urbaines

	Nombre de communes	Population		
		En 2011		Évolution 2007-2011 (en %)
		Effectifs (en millions)	Répartition (en %)	
Grandes aires urbaines (230 aires)	15 486	48,4	77,4	3,8
Grands pôles urbains	3 207	36,3	58,0	3,1
Villes-centre	259	14,5	23,2	1,5
Banlieues	2 948	21,7	34,7	4,1
Couronnes des grands pôles urbains	12 279	12,2	19,4	6,1
Moyennes aires (126 aires)	1 243	2,1	3,4	2,0
Moyens pôles	440	1,8	2,8	1,6
Couronnes des moyens pôles	803	0,4	0,6	4,1
Petites aires (415 aires)	1 454	2,5	3,9	1,5
Petits pôles	867	2,3	3,7	1,4
Couronnes des petits pôles	587	0,2	0,3	2,4
Communes multipolarisées des grandes aires urbaines	3 974	3,3	5,3	5,2
Autres communes multipolarisées	7 029	3,4	5,4	4,3
Communes isolées hors influence des pôles	7 388	2,8	4,6	1,6
France métropolitaine	36 571	62,6	100,0	3,7

Champ : France métropolitaine, population des ménages fiscaux.

Sources : Insee ; DGFiP, Revenus fiscaux localisés des ménages 2007 et 2011.

banlieue et dans la couronne. Dans un peu plus de la moitié des cas, les revenus médians sont plus élevés en banlieue que dans la couronne. On trouve cette situation par exemple dans les aires de Toulouse, Nice ou Rennes. À l'inverse, les revenus médians sont plus élevés en couronne que dans la banlieue du pôle urbain dans une certaine des 230 grandes aires urbaines. C'est notamment le cas à Marseille, Lille et Strasbourg.

Les deux principales aires urbaines, Paris et Lyon, font exception à cette situation. Les revenus y sont plus élevés dans le centre du pôle, qui ne concentre qu'une faible partie des populations les plus pauvres. Viennent ensuite les couronnes, les banlieues enregistrant les revenus les plus faibles. À Paris comme à Lyon, les différences de revenu sont très marquées au sein de la banlieue.

Les couronnes périurbaines, aux revenus globalement plus élevés, ne sont pas non plus des territoires homogènes. De façon générale, les revenus décroissent avec la distance au centre de la ville principale. En fonction de la situation, de la topographie locale, des voies de communication, la décroissance est plus ou moins régulière et peut varier selon l'orientation géographique. L'aire urbaine de Rennes offre un exemple de décroissance régulière du revenu, qui s'observe autour de nombreuses grandes villes. La situation des très grandes agglomérations, et notamment de l'agglomération parisienne, est plus complexe, avec des différences marquées selon l'orientation géographique (encadré 3).

Encadré 3

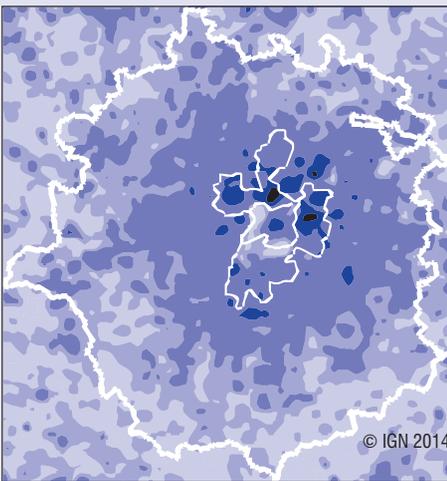
Variation des revenus en fonction de la direction et de la distance au centre d'une aire urbaine

Une situation simple : l'aire urbaine de Rennes

L'aire urbaine de Rennes est la 11^e aire urbaine en France métropolitaine au regard de sa population. Elle illustre une situation rencontrée fréquemment, avec une organisation des territoires en cercles concentriques autour d'un pôle unique et une gradation des revenus qui dessine des halos de richesse et de pauvreté.

Les revenus sont légèrement plus élevés dans le noyau de la ville-centre. Les quartiers les plus pauvres se situent à Rennes, en bordure de la ville-centre. Les quartiers les plus riches de l'aire urbaine se trouvent dans la proche banlieue. Les revenus sont moins élevés dans la couronne éloignée. En moyenne, le pic de richesse se situe dans les communes contiguës à celle de Rennes, puis la décroissance des revenus est presque linéaire lorsque l'on s'éloigne du centre.

Variation des revenus en fonction de la direction et de la distance au centre d'une aire urbaine : l'exemple de Rennes



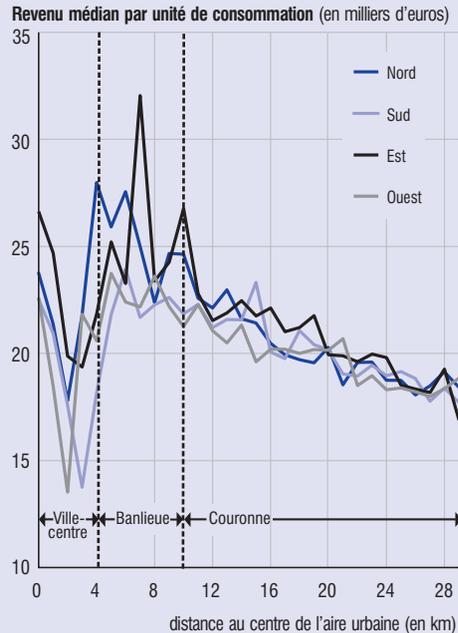
Revenu médian par unité de consommation en 2011

- Moins de 18 000 €
- De 18 000 € à moins de 19 500 €
- De 19 500 à moins de 22 000 €
- De 22 000 € à moins de 25 000 €
- 25 000 € ou plus

Les contours de l'aire urbaine, du pôle urbain et de la ville-centre sont indiqués en blanc.

Champ : aire urbaine de Rennes.

Sources : Insee ; DGFiP Revenus fiscaux localisés des ménages 2011.

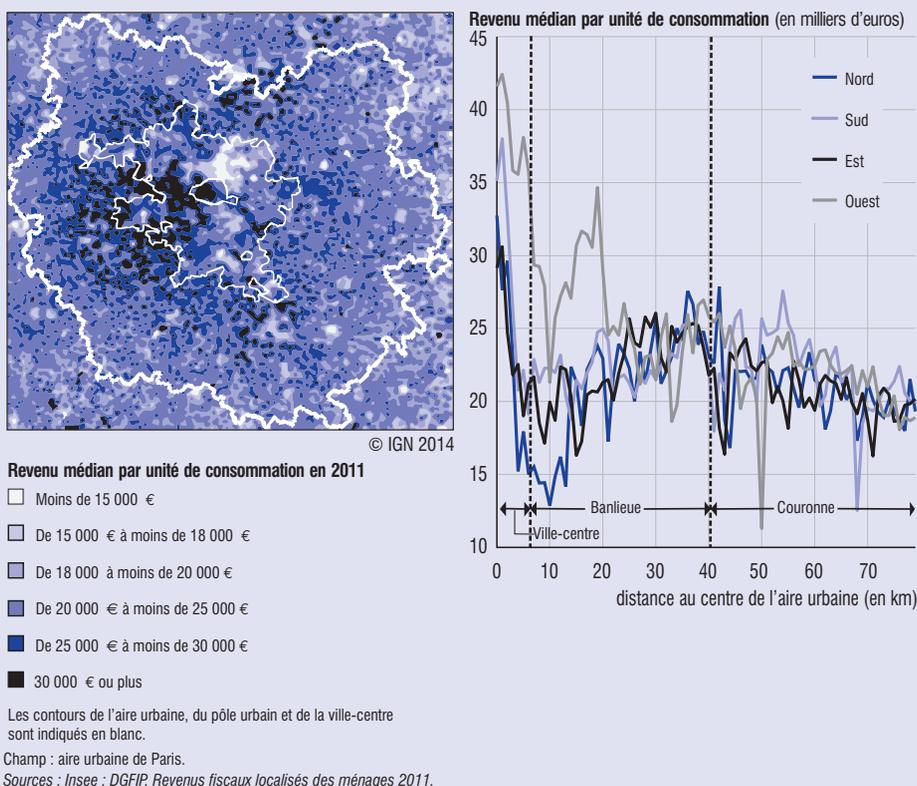


Encadré 3 (suite)

Une situation plus complexe : l'aire urbaine de Paris

L'aire urbaine de Paris, qui rassemble plus de 12 millions d'habitants, fait apparaître une situation plus complexe. La ville-centre concentre 2,2 millions d'habitants et la banlieue 10,2 millions dans plus de 400 communes. La couronne de l'aire urbaine de Paris compte 1,8 million d'habitants répartis sur près de 1 400 communes. La variation des revenus dépend des effets croisés de l'éloignement par rapport au centre du pôle et de la direction. À l'exception de la direction ouest, les revenus sont nettement plus élevés dans la ville-centre que dans la banlieue. Vers le sud et l'est, les revenus demeurent relativement stables. Vers le nord, les revenus les plus faibles sont concentrés dans une ceinture à une distance du centre allant de 5 à 10 km, puis remontent ensuite. On retrouve à l'ouest, dans la banlieue, des territoires avec des revenus très élevés dans des régions plus éloignées du centre.

Variation des revenus en fonction de la direction et de la distance au centre d'une aire urbaine : l'exemple de Paris



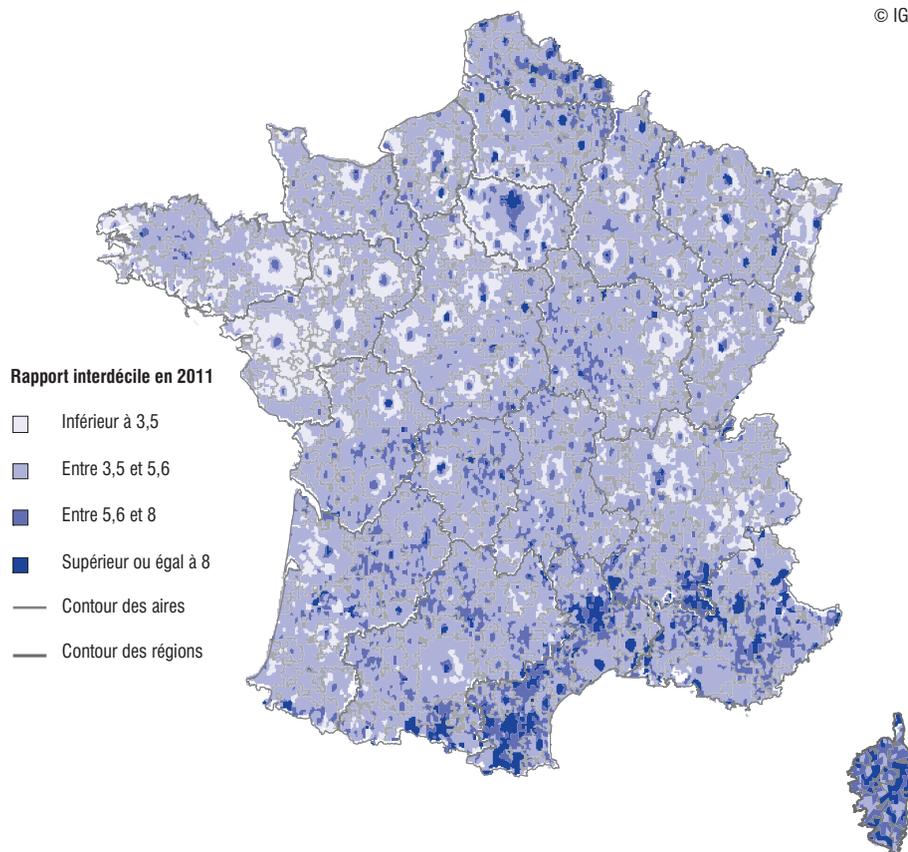
Les contrastes sociaux sont forts et s'accroissent au cœur des grands pôles urbains

Les grands pôles concentrent une proportion élevée de cadres, travaillant en particulier dans les activités à forte valeur ajoutée. Mais ils abritent également la majorité des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Cela tient notamment aux caractéristiques du logement. Par conséquent, les contrastes sociaux y sont plus marqués qu'ailleurs, en

particulier au sein des villes-centre (figure 3). Ce constat est particulièrement vrai dans les grandes aires urbaines de l'ouest de la France. Sur le pourtour méditerranéen, en revanche, les contrastes sociaux sont élevés au sein des pôles mais aussi dans les couronnes.

3. Disparités de revenu en 2011

© IGN 2014



Champ : France métropolitaine.

Note : le rapport interdécile mesure le rapport entre le revenu plancher des 10 % de personnes les plus aisées et le revenu plafond des 10 % de personnes les plus modestes. Plus le rapport interdécile est élevé, plus les disparités de revenu entre ménages modestes et aisés sont importantes.

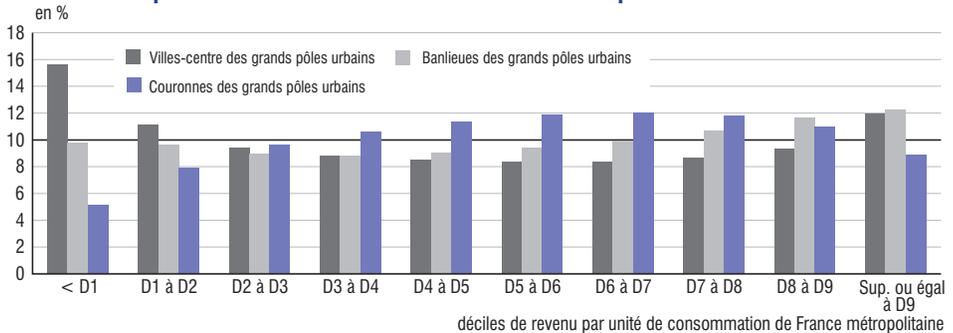
Sources : Insee ; DGFiP, Revenus fiscaux localisés des ménages 2011.

En 2011, le seuil de revenu des 10 % de personnes les plus modestes (1^{er} décile) est de 4 400 € dans les villes-centre des pôles urbains, contre 7 100 € dans les banlieues et 9 700 € dans les couronnes (6 900 € en France métropolitaine). Ce revenu plafond a diminué de 9,2 % en euros constants entre 2007 et 2011 dans les villes-centre. Dans le même temps, le revenu plancher des 10 % de personnes les plus aisées (9^e décile) augmentait de 2,7 % en euros constants pour atteindre 42 000 €, soit un niveau équivalent à celui des banlieues (41 900 €) mais très supérieur à celui des couronnes (37 500 €) ou plus généralement de France métropolitaine (39 000 €). Le rapport entre ces deux seuils de revenus, qui donne une mesure des écarts entre ménages les plus aisés et les plus modestes (rapport interdécile), a fortement augmenté et atteint presque 10 en 2011 dans les villes-centre des pôles urbains. Il est nettement moins élevé dans les autres territoires urbains : 5,9 dans les banlieues et 3,8 dans les couronnes (5,7 pour l'ensemble de la France métropolitaine).

Une autre façon d'illustrer ces forts contrastes sociaux consiste à répartir la population des grandes aires urbaines sur l'échelle des revenus de France métropolitaine (déciles pour

l'ensemble de la population, *figure 4*). Ce faisant, on fait apparaître dans les villes-centre des pôles urbains à la fois une surreprésentation des personnes ayant les plus faibles revenus et une surreprésentation de celles ayant les plus forts revenus. C'est vrai aussi, mais dans une moindre mesure, dans les banlieues des grands pôles urbains. En revanche, dans les couronnes périurbaines, les personnes situées aux extrémités de l'échelle sont moins nombreuses, contrairement à celles qui disposent de revenus moyens et hauts (compris entre le 3^e et le 9^e décile).

4. Répartition de la population des ménages des grandes aires urbaines sur l'échelle des revenus par unité de consommation de France métropolitaine



Champ : 230 grandes aires urbaines de France métropolitaine.

Lecture : dans les villes-centre des grands pôles urbains, près de 16 % des personnes vivent sous le seuil de bas revenus de France métropolitaine (1^{er} décile, D1) contre seulement 5 % des personnes vivant dans les couronnes des grands pôles urbains. Plus généralement, une valeur supérieure à 10 % indique une surreprésentation et *a contrario* une valeur inférieure une sous-représentation, de personnes dans un décile et un territoire donnés. Les bas revenus (inférieurs à D1) et les très hauts revenus (supérieurs au 9^e décile, D9) sont ainsi surreprésentés dans les villes-centre et sous-représentés dans les couronnes. Les revenus moyens et hauts (compris entre D2 et D9) sont au contraire sous-représentés dans les villes-centre et surreprésentés dans les couronnes des grandes aires urbaines.

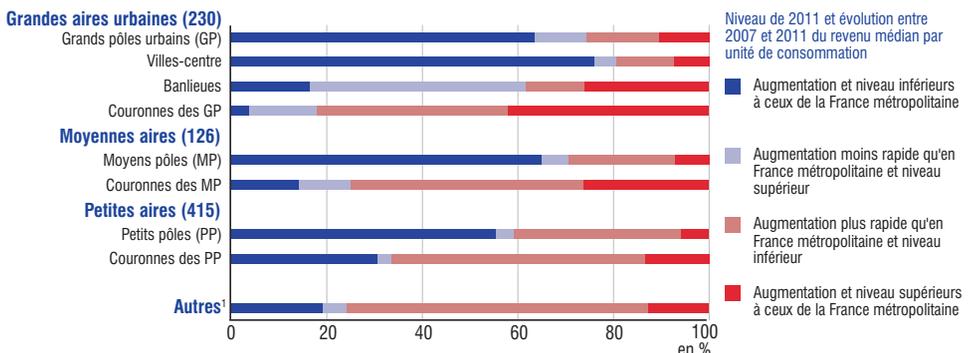
Note : pour la définition des déciles, voir encadré 1.

Sources : Insee ; DGFIP, Revenus fiscaux localisés des ménages 2007 et 2011.

Dans près de 2 pôles urbains sur 3, les revenus sont plus faibles et leur évolution moins rapide qu'en France métropolitaine

Le revenu médian est globalement plus élevé dans l'ensemble des grands pôles urbains qu'en France métropolitaine. Cela tient au poids du pôle parisien et de quelques autres grands pôles, tels Lyon, Nantes ou Bordeaux. Dans la grande majorité des grands pôles, il est plus faible (*figure 5*). En outre, il évolue souvent moins vite que la moyenne : entre 2007 et 2011,

5. Répartition des territoires selon leur revenu médian en 2011 et leur évolution entre 2007 et 2011



1. Cantons comportant plus de 2 000 ménages habitant dans les communes multipolarisées ou les communes isolées.

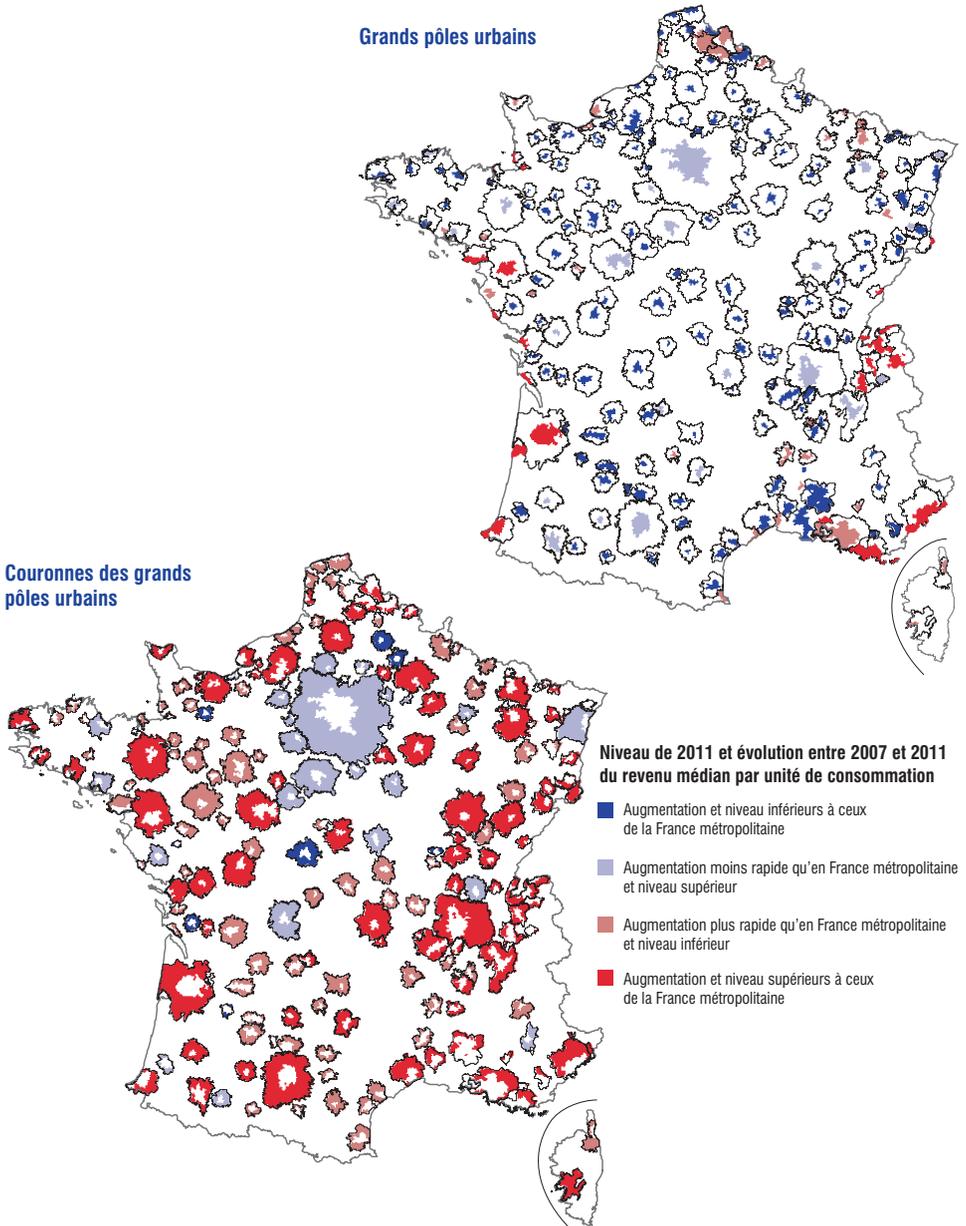
Champ : France métropolitaine.

Lecture : dans trois quarts des villes-centre des grandes aires urbaines, le revenu médian en 2011 est inférieur à celui de France métropolitaine et l'évolution du revenu médian entre 2007 et 2011 y est moins rapide qu'en France métropolitaine.

Sources : Insee ; DGFIP, Revenus fiscaux localisés des ménages 2007 et 2011.

les trois quarts des 230 grands pôles ont connu une évolution des revenus inférieure à la croissance métropolitaine. En combinant ces deux comparaisons, en niveau et en évolution, ce sont deux tiers des grands pôles urbains qui présentent à la fois des revenus plus faibles et une évolution moins rapide que la moyenne métropolitaine ; cette prépondérance des pôles urbains « en décrochage » est très nette sur la carte (figure 6). À l’opposé, environ 25 grands

6. Niveau et évolution des revenus entre 2007 et 2011



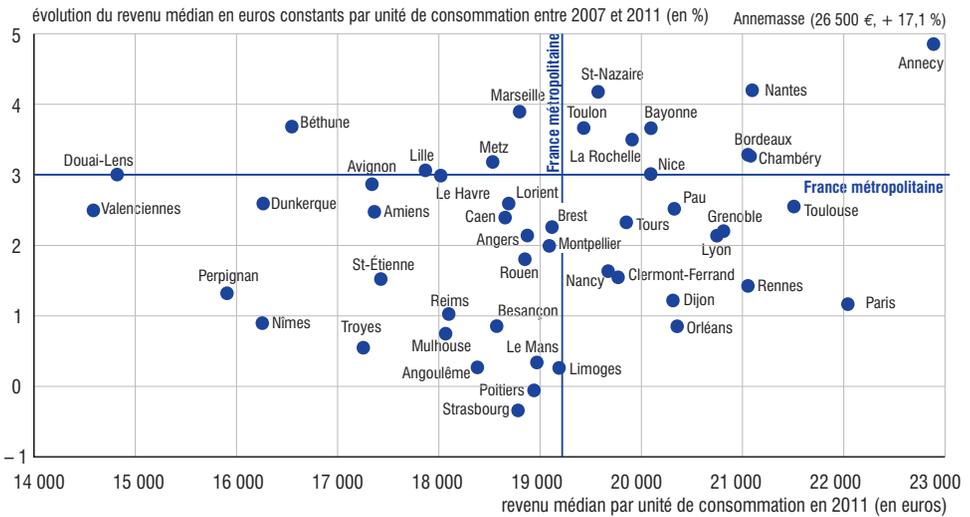
Champ : France métropolitaine.

Note : pour des raisons de lisibilité, les pôles moyens et petits ainsi que les autres communes multipolarisées et isolées n'ont pas été cartographiés.

Sources : Insee ; DGFIP, Revenus fiscaux localisés des ménages 2007 et 2011.

pôles affichent un niveau de revenus et une évolution supérieurs à la moyenne. Parmi les plus grands de ces pôles, on peut citer notamment Annemasse, Annecy, Nantes, Bordeaux et Chambéry (figure 7). Annemasse et Chambéry, qui bénéficient du travail frontalier vers la Suisse, présentent des revenus médians particulièrement élevés (26 500 € et 22 900 € respectivement). Du fait de sa taille et de la grande diversité des populations qu’il abrite, le pôle urbain de Paris n’est qu’en troisième position. Son revenu médian reste toutefois nettement supérieur au revenu métropolitain (22 000 € contre 19 200 €), malgré une évolution en deçà de l’évolution moyenne entre 2007 et 2011 (1,2 % contre 3,0 % en euros constants).

7. Niveau et évolution des revenus entre 2007 et 2011 dans les 50 plus grands pôles urbains



Les grandes métropoles régionales ne forment pas un bloc homogène : Lyon et les agglomérations du Sud et de l’Ouest présentent des revenus plus élevés que la médiane métropolitaine. Dans les pôles de Marseille, Strasbourg, Lille et de beaucoup de capitales régionales, les revenus sont au contraire inférieurs. Dans les pôles de plusieurs grandes aires du Nord (Douai-Lens, Valenciennes, Dunkerque) et du Languedoc-Roussillon (Nîmes, Perpignan) le revenu médian n’atteint pas la barre des 16 500 €.

Dans plus de 80 % des grands pôles, les disparités de revenus sont en hausse entre 2007 et 2011. En particulier, aucun des 15 plus grands pôles urbains, à l’exception de Nice, n’échappe à ce constat.

Dans plus de 40 % des couronnes des grands pôles, le niveau des revenus et leur évolution sont supérieurs à la moyenne

Les différences entre les couronnes des grands pôles sont également importantes, mais le revenu médian est toujours supérieur à 17 000 €. Ainsi, dans plus de la moitié des couronnes des grands pôles (56 %), le niveau médian des revenus est supérieur à la médiane métropolitaine (figures 5 et 6). Les revenus les plus élevés se rencontrent dans les couronnes de plusieurs des grandes aires, telles que Paris, Lille, Marseille, Grenoble, les villes proches de la frontière suisse, en particulier les agglomérations transfrontalières. Mais on trouve aussi quelques cas

de couronnes périurbaines aux revenus élevés autour de pôles aux revenus plutôt faibles, comme à Mulhouse ou à Creil.

Entre 2007 et 2011, les revenus ont progressé plus vite que la moyenne dans plus de 80 % des couronnes périurbaines. Dans la moitié des cas, le revenu médian aussi est supérieur à la médiane métropolitaine. Dans quelques couronnes périurbaines (moins d'une dizaine sur 230), le niveau de revenu et son évolution sont inférieurs à la moyenne. C'est le cas notamment des couronnes des aires de Saint-Quentin et de Châteauroux.

Compte tenu de ces situations très contrastées au niveau global entre pôles et couronnes, il n'est pas étonnant de constater que dans la quasi-totalité des grandes aires, l'accroissement des revenus est moins fort dans le pôle que dans sa couronne. Seules sept couronnes périurbaines, dont celles de Thionville et du Creusot, enregistrent une évolution de leurs revenus inférieure à celle de leur pôle. Dans tous les autres cas, les écarts d'évolution entre les pôles urbains et leurs couronnes sont sensibles, supérieurs à 2,3 points dans la moitié des cas sur la période 2007-2011. Ils sont souvent particulièrement élevés lorsque les revenus sont faibles dans le pôle, comme à Valenciennes, Mulhouse, Reims ou encore Perpignan. Autre différence notable avec les pôles urbains, les disparités ont plutôt tendance à s'atténuer dans les couronnes qu'à augmenter. Les couronnes périurbaines comptent en général beaucoup moins de ménages défavorisés que les pôles.

Des revenus et une évolution plus faible pour les pôles petits et moyens en particulier à la périphérie du Bassin parisien

Comme les 230 pôles des grandes aires urbaines, les 541 pôles petits et moyens ont des revenus souvent inférieurs et des évolutions plus faibles que la moyenne métropolitaine. Seuls 55 d'entre eux (10 %) ont un revenu médian supérieur à la médiane métropolitaine (*figure 5*). Cette minorité de pôles plus favorisés sont très souvent situés dans des zones littorales, aux fortes activités touristiques, ou dans des zones où le travail frontalier est important, comme à Morteau. Un tiers des pôles petits et moyens ont un revenu médian inférieur à 16 800 €, niveau équivalent à celui observé dans les communes dites « isolées » à l'écart de l'influence des villes. Dans 28 pôles moyens ou petits (5 %), le revenu médian est même inférieur à 15 000 €.

Une grande partie des 312 pôles petits et moyens combinant faibles revenus et évolution peu favorable sont situés à la périphérie du Bassin parisien. Dans le reste du territoire métropolitain, les situations sont plus contrastées. Comme dans les pôles des grandes aires urbaines, les disparités se sont accrues entre 2007 et 2011 ; mais dans une moindre mesure et de façon moins généralisée puisque cette hausse ne concerne qu'un pôle petit ou moyen sur deux.

Les couronnes des moyens et petits pôles ont aussi des revenus fréquemment plus élevés et une évolution plus favorable que les pôles des aires auxquelles elles appartiennent, mais ils sont de trop petite taille pour en faire une analyse comparative.

À l'écart des villes, des revenus souvent plus faibles mais qui évoluent favorablement

Les communes isolées et les territoires multipolarisés constituent un espace plus diffus, situé aux confins des aires urbaines. Il est difficile de faire ressortir des traits saillants ou des tendances globales au sein de cet ensemble disparate. Les cantons dans lesquels ces communes multipolarisées ou isolées sont majoritaires ont été isolés afin d'analyser les évolutions observées sur ces territoires à l'écart des villes.

Parmi les 770 ensembles cantonaux ainsi repérés, à peine plus de 20 % présentent des revenus médians supérieurs à la médiane nationale. Ces territoires se trouvent très souvent

dans le Doubs, le Jura, la Savoie et la Haute-Savoie, l'Ain, la Meurthe-et-Moselle, le Haut et le Bas-Rhin, des départements caractérisés par la fréquence du travail frontalier. Dans plusieurs cas, les revenus médians dépassent même 25 000 €, couplés fréquemment avec une augmentation notable des revenus entre 2007 et 2011. Le plus souvent (deux cas sur trois), les communes de ces territoires ont un niveau de revenu inférieur à la moyenne mais connaissent une évolution plus rapide (*figure 5*). Les territoires qui combinent niveau et évolution peu favorables ont une géographie proche de celle des pôles petits et moyens dans la même situation (zones éloignées des grandes villes, situées à la lisière du Bassin parisien). ■

Pour en savoir plus

Aerts A.-T., Chirazi S., « Les revenus des ménages entre 2002 et 2007, Un rééquilibrage entre territoires mais des disparités dans les pôles urbains », *Insee Première* n° 1309, août 2010.

Borzic M., Le Jeannic T., « En matière d'emploi, les métropoles ont davantage résisté à la crise », *Insee Première* n° 1503, juin 2014.

Brutel C., « Un maillage du territoire français », *Insee Première* n° 1333, janvier 2011.

Brutel C., Levy D., « Le nouveau zonage en aires urbaines de 2010 », *Insee Première* n° 1374, octobre 2011.

Clanché F., « Trente ans de démographie des territoires », *Insee Première* n° 1483, janvier 2014.

Guilluy C., *Les fractures françaises*, Broché, 2010.

Le Bras H., Todd E., *Le mystère français*, Le Seuil, 2013.
